

Conseil de Paris
Séance des 8 et 9 février 2010

Vœu présenté par Jacques BRAVO et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, relatif au maintien des services publics dans le 9^{ème}.

La crise économique touche durement les Parisiens. Ses conséquences sociales sont très lourdes pour tous et en particulier pour les plus fragiles de nos concitoyens. La hausse continue du chômage, en particulier pour les jeunes et dès 45 ans, l'arrivée massive de chômeurs en fin de droit en 2010, et la baisse du pouvoir d'achat, accentuent la montée de la précarité.

Dans ce contexte, nos concitoyens ont plus que jamais besoin d'appui et se tournent légitimement vers les services publics pour recevoir le soutien dont ils ont besoin. Or dans ce domaine, nous ne pouvons que constater le désengagement massif de l'Etat sur tous les secteurs. Partout, les suppressions de postes se poursuivent, qu'il s'agisse du service public de la santé et en particulier des hôpitaux, du service public de l'éducation, du service public de l'emploi.

Le 9^{ème} arrondissement n'échappe pas à cette régression. Le centre de sécurité sociale situé au 6 rue Lamartine a ainsi fermé ses portes, les habitants étant invités à se rendre désormais dans le 10^{ème} ou le 17^{ème} arrondissement.

Les deux agences Pole emploi du 9^{ème}, l'une située Cité Charles Godon, l'autre place Saint-Georges, spécialisée sur les cadres, doivent également fermer pour être regroupées avec celles du 10^{ème}.

A travers ces fermetures, c'est tout un ensemble de services publics de proximité, indispensables à la vie quotidienne des habitants du 9^{ème}, qui disparaît. L'urgence sociale que nous constatons tous nous impose au contraire de les renforcer et de tout mettre en œuvre pour apporter à nos concitoyens les services publics dont ils ont plus que jamais besoin, et qui sont essentiels à notre cohésion sociale.

C'est pourquoi, sur proposition de Jacques BRAVO et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que les services publics de proximité soient maintenus dans le 9^{ème} arrondissement et que toute initiative soit prise auprès de l'Etat pour que soit mis fin à son désengagement massif, contraire aux intérêts des habitants du 9^{ème}, en particulier les plus fragiles, et à notre cohésion sociale.